

Mairie du MOLAY-LITTRY
Calvados

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JANVIER 2026

Présents : Mrs BERTIER, MARIOTTI, Mme MOTTIN, Mrs FURDYNA, PHILIPPE, Mme GODARD, Mrs PLINE, DIMÉSIC, Mme LÉONARD, Mr VILLEDIEU, Mmes LEGOUPIL, PHILIPPE, LAVAL, Mrs MAHIEU, DEFRANCE, MORICE, Mme AGNÈS.

Absent Excusé : Mme LE BATARD, Mr MARY, Mme GUILLEMIN, Mr MAHEUT, Mme DUPONT.

Secrétaire : Mme AGNÈS

Pouvoir : Mme LE BATARD a donné pouvoir à Mme PHILIPPE.

Mme GUILLEMIN a donné pouvoir à Mr VILLEDIEU

Mme DUPONT a donné pouvoir à Mme AGNÈS

2026/001 : TEMPÊTE GORETTI

Le Maire est revenu sur la tempête GORETTI et notamment les incidences de celle -ci sur la Commune. Les dégâts occasionnés ont été pris en charge par les Sapeurs-Pompiers et les Services Techniques.

Le Conseil Municipal remercie l'ensemble des intervenants qui ont su gérer ce phénomène météorologique.

2026/002 : RUE DE TAINVILLE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'aménagement de la voie douce rue de Tainville nécessite une emprise foncière à récupérer auprès des propriétaires privés.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir les surfaces nécessaires à ce projet au prix de 1 euro le m² ; celles-ci seront à affiner et elles seront déterminées par un bornage exact en fonction des travaux validés.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à poursuivre les négociations avec les propriétaires concernés et à acter ces cessions par acte notarié.

L'ensemble des frais concernant ces acquisitions de terrains sont à la charge de la Commune.

2026/003 : BILAN DES MUSÉES

Mme PHILIPPE, Conseillère Municipale et Référente des Musées, a présenté au Conseil Municipal le bilan des fréquentations des deux Musées pour l'année 2025 ainsi que le bilan financier.

Le Conseil Municipal se félicite des résultats enregistrés qui sont encourageants pour le fonctionnement de nos Musées.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des aménagements qui ont été fait à l'accueil du Moulin de Marcy et remercie l'ensemble des intervenants pour ces travaux.

2026/004 : PERSONNEL

Mme MOTTIN, Adjointe au Maire, présente au Conseil Municipal les modifications envisagées au sein du personnel communal dans les services suivants :

- Service entretien,
- Service administratif,
- Service culturel.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette nouvelle organisation, tenant compte des départs en retraite de deux agents, à savoir :

- Au service entretien : le Conseil Municipal décide de recruter Mme Célia EUDE pour 6 mois à compter du 1^{ER} février 2026 à temps complet, cet agent travaillera en binôme avec l'agent déjà en poste sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Au service administratif : le Conseil Municipal décide de recruter Mme Déborah AUMOND pour 6 mois à compter du 1^{er} Mars 2026 à raison de 20 h par semaine.
Le Conseil Municipal valide également la nouvelle organisation des services administratifs suite à ce recrutement, en fermant l'accès au public des services de l'accueil le jeudi après-midi.
- Au service culturel : le Conseil Municipal accepte pour la saison 2026 de recruter deux contractuels dans les Musées l'un à raison de 566 heures et l'autre à raison de 292 heures. Ces besoins en personnel sont nécessaires pour le fonctionnement de ceux-ci.

D'autre part, le Conseil Municipal décide de recruter un chargé de mission pour 6 mois à compter du 1^{er} Mai 2026 pour l'inventaire, récolement et étude de l'appellation « Musée de France » pour les Musées de la Mine et du Moulin de Marcy. Cette mission a reçu une aide de la DRAC.

2026/005 : CESSION TERRAIN RUE DE BAYEUX

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la proposition de Mr Francis DOREY propriétaire de la parcelle située rue de Bayeux AD n° 541 d'une contenance de 25 m² de faire don à la Commune de celle-ci à titre gracieux.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette cession et autorise le Maire à prendre contact avec le notaire pour valider celle-ci par acte notarié. Les frais relatifs à celle-ci sont pris en charge par la Commune.

2026/006 : TRAVAUX EGLISE SAINT GERMAIN

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association de Développement Territorial Local du Bessin (ADTLB) souhaite organiser un concert à l'église Saint Germain.

Le Conseil Municipal est favorable à cette initiative et profiterait de cette animation pour organiser l'inauguration des travaux réalisés à l'église Saint-Germain.

Une réflexion s'est engagée pour associer à cette manifestation l'inauguration du calvaire situé route d'Isigny qui a été refait et qui va être repositionné.

Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.

2026/007 : SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter l'Association « Les Compagnons » pour intervenir à la Salle des Fêtes pour le nettoyage des vitres une fois par trimestre.

Cette demande tient compte de la nouvelle organisation de l'entretien des bâtiments.

Le Conseil Municipal souhaite engager une réflexion sur le stockage des tables et chaises mises à disposition au public, afin de respecter les normes de sécurité.

2026/008 : SÉCURITÉ

Le Conseil Municipal a pris connaissance du courrier qui va être adressé aux parents d'élèves suite aux incivilités recensées aux abords des écoles primaires et collège.

Les infractions seront pénalisées.

Le Conseil Municipal valide ces dispositions ; l'objectif est de garantir la sécurité des enfants et de l'ensemble des usagers.